

## Résolution du CESE 'Construire demain'

## Déclaration du groupe Agriculture

Dans l'épreuve sans précédent qui affecte une grande partie du monde, notre pays fait preuve d'une extraordinaire capacité de rebond : le courage et la solidarité de nos concitoyens, les initiatives de la société civile, la mobilisation des personnels soignants comme celle des acteurs économiques ont permis de « tenir », d'éviter l'implosion du système de soin, d'assurer la continuité de services vitaux, de maintenir le fonctionnement des chaînes alimentaires, y compris pour les plus précaires.

La continuité de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire a montré la robustesse de nos filières agro-alimentaires, la résilience des exploitations agricoles et la pertinence de la pluralité de nos modèles de production.

Depuis le début de l'épidémie, l'agriculture et l'alimentation sont redevenues des enjeux de premier plan: des enjeux alimentaires, sanitaires, environnementaux, sociaux et territoriaux. Cette prise de conscience est une chance pour remettre au centre des stratégies française et européenne la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire de la France, c'est la mise en œuvre de politiques agricoles et agroalimentaires permettant l'accès, pour tous, à une alimentation de qualité et en quantité suffisante. Elle est indissociable de conditions de production durable qui allient économie et environnement. Elle s'appuie sur un maillage des productions sur l'ensemble du territoire.

La souveraineté alimentaire, ce n'est pas le repli sur soi ou le rejet des échanges. C'est au contraire exiger du commerce international des règles du jeu équitables, des contrôles aux frontières et des mécanismes de corrections du marché.

Dans un contexte prégnant de changement climatique, pour assurer l'adaptation à ce changement et préserver la biodiversité, cette stratégie doit s'appuyer sur une agriculture pour laquelle le progrès social et technique, la recherche, l'innovation et le développement apportent des solutions, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs du monde entier, visant à l'inscrire dans une croissance durable.

Pour nous, la souveraineté alimentaire implique une inflexion forte de l'Europe et de l'État français pour y parvenir. Cette responsabilité passe par quatre axes :

- premièrement, il faut un pacte entre citoyens et agriculteurs pour assurer une croissance durable de l'agriculture, avec le soutien financier et réglementaire de l'État;
- deuxièmement, il faut réorienter nos politiques publiques pour qu'elles défendent une indépendance agricole française pour l'alimentaire et le non-alimentaire et il faut se doter de moyens à la hauteur de l'ambition avec un budget de la PAC renforcé ;

- troisièmement, il faut faire de la souveraineté alimentaire un enjeu stratégique pour notre pays et pour l'Europe, source d'emplois et de vie locale attractive dans tous les territoires ;
- quatrièmement, il faut une Europe qui assume son rôle stratégique sur l'alimentation et qui, à cette fin, établisse un cadre dans lequel les modèles agricoles allient économie, santé et environnement dont la garantie repose sur une traçabilité et une qualité sanitaire accessible à tous en s'appuyant sur la diversité des modes de production.

Le groupe a voté en faveur du texte.